

Le collectif de la société civile hostile au label "Mab" à Scandola

Au col de Palmarella, entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud, le collectif, récemment constitué, s'est réuni pour protester contre l'extension du label Man and biosphère (Mab) sur la côte occidentale de la réserve naturelle

Hier matin, au col de Palmarella, le collectif de la société civile, récusant l'intégration de la réserve de Scandola dans le Mab Fangu, a donné rendez-vous à toutes personnes se sentant concernées par l'aboutissement de ce projet. Comptant plus d'une centaine d'inscrits, il a été créé trois semaines plus tôt, afin de faire connaître au plus grand nombre les informations cachées concernant le devenir de la façade maritime occidentale du Parc naturel régional de la Corse. Les deux régions de l'île étant concernées, le lieu a été symboliquement choisi car il se trouve entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud.

Simu belli. A sapemu ! Tinite lu puru u vostru label

Le collectif a voulu préciser que cette action n'avait strictement aucun rapport avec les tensions entre les municipalités concernées. "Nous sommes dans une zone classée à maintes reprises, nous avons un label arc-en-ciel... et cela ne change rien. U pumonte un sà micca ciò ch'è l'aspette. Noi, s'ò quarant'anni ch'è simu indè u MAB France è un avemu vistu nulla di cuncrettu. Sò custi à impicà persone. Un si sà ciò ch'elli facenu. Ci prumettenu soldi, affa-



Les deux régions de l'île étant concernées, le lieu a été symboliquement choisi car il se trouve entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud.

/PHOTO M.-S. A.

ri tantu è più mà un si vede nulla. Un ne vulemu più di quellu MAB. Ora u vi pruponenu à voi, ghjove ghjustu per a pulitichella è issu tarritoriu h'è à l'abbandonu. I nostri figlioli anu da divintà l'indiani di quella riserva, s'ella cuntinueghje cusì. Un ne vulemu più. Avemu tutte e riserve noi, più un si pò fa. U tropu stroppia." Le fleuve du Fango est continuellement pollué, et

pourtant il est dans la zone de biosphère.

Qu'est ce que le Mab ?

Le Mab, Man and biosphère, est un des cinq programmes de l'Unesco. Il étudie le développement de l'activité humaine, respectueuse de son environnement. Les sites sont appelés des biosphères. En 1977, la première biosphère est créée dans la

vallée du Fangu. C'est en 1989 que la zone s'étend dans tout le bassin hydrographique du Fangu. À la question qu'apporterait l'extension du Mab dans la réserve de Scandola et une partie de la façade maritime ouest.

"Le Mab est un label de reconnaissance de l'importance de la zone, qui ne peut se substituer à la portée juridique de la réserve de Scandola, c'est une coïnciden-

ce géographique. La zone protégée doit être élargie. Nous devons clarifier avec le Parc régional de la Corse qui en est le gestionnaire. Rien est encore validé. Nous devons encore étudier le projet. Cette étude se fera dans le courant de l'été 2016 et sera ensuite proposée", a répondu Agnès Simonpietri. Pasquale Simeoni et Jean-Marie Seite, les maires d'U Mansu et de Galeria n'ont pas

Questions

Les questions posées aux deux présidents de l'OEC, du PNRC et aux deux maires concernés :

- Cette intégration de la réserve naturelle est-elle réellement voulue par l'Exécutif actuel de la Corse ?

- Quels sont les avantages attendus ?

- Comment fonctionnera cet ensemble nouveau ?

- Comment se fera l'articulation entre le Mab, le site Natura 2000, la réserve naturelle, le site classé et le site Unesco ?

- Qui pilote ce projet ?

- Pourquoi avoir démantelé le comité scientifique de la réserve naturelle de Scandola ?

souhaité s'exprimer sur le sujet. Le collectif de la société civile se réunira de nouveau en attendant un changement radical.

Maria-Serena ALIOTTI